

TUTORAT MIXTE : PROFESSIONNALISATION ET CONCEPTION DES OUTILS

Christian MICHAUD*

**ESPE UCLB-Lyon1, 5 rue Anselme, 69317 Lyon cedex 04 / christian.michaud@univ-lyon1.fr*

Résumé

La recherche porte sur les enjeux de la professionnalisation des enseignants stagiaires et des outils à mettre en place dans le cadre du tutorat mixte à l'ESPE de Lyon dans le MEEF second degré. Depuis la rentrée 2014, le Rectorat de Lyon et l'ESPE ont mis en place un pôle de professionnalisation (cas unique au sein des ESPE) comprenant dix axes de travail dont un porte sur le tutorat mixte. Dans ce pôle, les personnels du Rectorat et ceux de l'ESPE sont regroupés pour concevoir la formation des 600 tuteurs. L'ensemble des données recueillies permet de penser le tutorat mixte sur l'année universitaire en déclinant le référentiel de certification en un référentiel de formation, en intégrant la conception de l'outil de visite et notamment la mise en place d'un espace numérique de travail autorisant une relation triadique entre tuteur de terrain, tuteur universitaire et stagiaire sur une plateforme techno-pédagogique.

Mots-clés : professionnalisation, tutorat mixte, outil innovant, stagiaire, pédagogie universitaire

Introduction

La recherche porte sur les enjeux de la professionnalisation des enseignants stagiaires et des outils à mettre en place dans le cadre du tutorat mixte à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Lyon dans le master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) du second degré. La mastérisation en 2010 avait entraîné une scission entre la formation universitaire et la formation en établissement laissant peu de place aux échanges entre les acteurs de terrain et les universitaires. L'objectif est de passer aujourd'hui « d'une collection de formations à un collectif de formateurs » (Escalié & Chaliès 2013) dans la perspective d'une alternance intégrative (Malglaive 1994) en invitant les différents acteurs de la formation dans une communauté de pratique (Lave & Wenger 1991). La volonté de trouver une culture commune fait sens entre l'employeur (le Rectorat) et l'ESPE en garantissant un niveau universitaire de master 2 et en préparant à la professionnalisation des stagiaires.

Depuis la rentrée 2014, le Rectorat de Lyon et l'ESPE ont mis en place (cas unique au sein des ESPE) un pôle de professionnalisation. Le pôle de professionnalisation est structuré en dix axes dont un porte sur l'analyse de situations professionnelles et notamment sur la mise en place du tutorat mixte en 2014-2015. Dans cet axe du pôle, les personnels du Rectorat (Inspecteurs, Chefs d'établissement, Professeurs Formateurs Académiques, etc.) et ceux de l'ESPE (Formateurs, Enseignants chercheurs) sont regroupés pour concevoir la formation des tuteurs et mettre en place des outils nécessaires. Dans ce pôle collaboratif, institué dans l'ESPE, des équipes pluri-catégorielles de formateurs ont la charge d'intervenir dans le champ de la formation initiale et de la formation continue, et de travailler ensemble pour construire une culture commune et faire œuvre d'innovation dans les champs de l'enseignement, de la formation et de l'éducation. L'hypothèse posée est celle de rendre possible le travail des tuteurs de terrain et des tuteurs universitaires en se dotant d'outils permettant de limiter les tensions entre la prescription « idéale » du centre de formation et la prescription pragmatique du terrain. En quoi le dispositif du tutorat mixte a permis une négociation du référentiel de certification en un référentiel de formation et comment cette négociation a impacté les apprentissages professionnels des stagiaires ?

Seront présentés dans la suite de l'article, le cadre théorique, le cahier des charges du tutorat mixte, la méthodologie et les outils produits pour sa mise en œuvre.

1. Le cadre théorique du tutorat mixte

1.1. Le tutorat

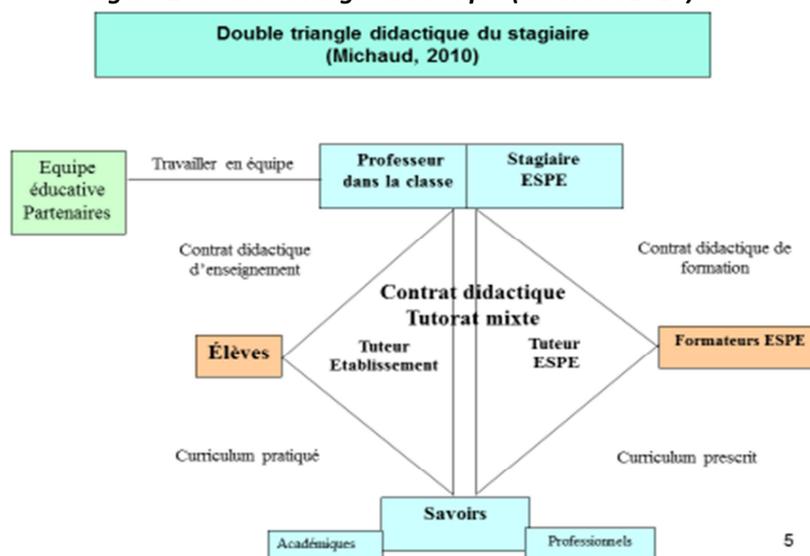
Le tutorat recouvre des situations et des pratiques variées dans les entreprises et dans le monde de l'éducation. Dans le milieu professionnel, le tutorat est défini comme « *l'ensemble des activités mises en œuvre par des professionnels en situation de travail en vue de contribuer à la production ou à la transformation de compétences professionnelles de leur environnement* » (Barbier 1996 : 9). L'enseignant stagiaire peut être considéré comme un professionnel dans sa classe qui cherche à développer la production de connaissances, savoir-faire, savoir être en vue de transformer les compétences des élèves et les siennes.

Selon Chaliès et all (2009 : 86), on entend par tutorat dans l'enseignement « l'ensemble des activités réalisées conjointement par des formateurs de terrain (conseillers pédagogiques ou tuteurs) et/ou d'université (superviseurs universitaires) et des enseignants ou étudiants en formation, et ayant trait explicitement à la formation de ces derniers ». Ces auteurs précisent les dilemmes auxquels les tuteurs se retrouvent confrontés : a) aider ou évaluer les enseignants en formation qui conduit à la problématique de l'évaluation conseil (Bedin, Jorro 2007) ; b) transmettre le métier aux enseignants à former ou les faire réfléchir sur le métier en passant par l'écriture de récits dans un journal de bord ou un portfolio (Vanhulle 2005, Alin 2010) ; c) aider les enseignants en formation en répondant à leurs préoccupations immédiates ou les aider à apprendre à enseigner sur la temporalité de l'année de stage. Le tutorat mixte modifie cette relation duelle en une relation triadique entre tuteur de terrain, tuteur universitaire et stagiaire.

1.2. Le tutorat mixte

Le tutorat mixte est l'accompagnement en « duo » Tuteur de Terrain (TT)/ Tuteur Universitaire (TU) d'un professeur stagiaire dans les masters MEEF. Les situations où s'exerce le tutorat sont multiples, à l'université pour le TU, dans l'établissement du stagiaire pour le TT mais aussi lors de rencontres entre tuteurs sur le terrain de stage ou à l'ESPE. Le stagiaire est au centre du tutorat mixte dans une formation en alternance qui est représentée dans le double triangle didactique de la figure 1.

Figure 1- double triangle didactique (Michaud 2010)



Dans la partie gauche de la figure 1, le professeur prend sa classe en charge dans le cadre du triangle didactique d'enseignement ; ce même professeur stagiaire est en formation à l'ESPE dans le cadre du contrat didactique de formation (partie droite de la figure 1). Ces deux triangles didactiques peuvent être complétés par le triangle didactique constitué avec les deux tuteurs :

- un triangle didactique TT - Professeur dans la classe - curriculum pratiqué (Roegiers 2011) qui fait référence à la prescription pragmatique qui intègre le contexte et l'environnement de la classe ;
- un triangle didactique TU - Stagiaire ESPE - curriculum prescrit¹⁶ qui fait référence aux apprentissages prescrits par le centre de formation.

La préoccupation d'instaurer une culture commune conduit à l'hypothèse sur la nécessité d'articuler ces deux prescriptions.

Le tutorat mixte va au-delà de ces deux derniers triangles puisque le TT peut intervenir dans la formation universitaire et le TU peut rencontrer le stagiaire

¹⁶ Le référentiel donné par le Bulletin officiel du 25 juillet 2013 (arrêté du 1^{er} juillet 2013) est un élément important du curriculum prescrit.

dans l'établissement scolaire. Cela signifie un croisement possible des prescriptions dans le tutorat mixte en favorisant la formation professionnelle grâce à un partage d'observations, d'analyse de situations concrètes qui vont émerger du travail en commun entre TU et TT.

Le tutorat mixte interroge les prescriptions des tuteurs. En effet, la relation aux savoirs des deux tuteurs est largement impactée par leur propre niveau d'enseignement. Cela confère aux TU et TT des rôles d'étayage et accompagnement différents en relation avec les travaux menés par certains auteurs (Bourdoncle, Feneyrou & Hédoux 2000) qui avaient comparé les Maîtres d'Accueil Temporaire et les Enseignants Maîtres Formateurs à l'IUFM. À partir du cadre d'analyse de ces auteurs est proposée une comparaison entre le TU et le TT.

Tableau 1 : comparaison entre le tuteur universitaire et le tuteur de terrain

	Tuteur Universitaire	Tuteur de Terrain
Statut	Universitaire ou professeur du second degré recruté à l'ESPE	Professeur du second degré sans statut officiel, désigné par le Rectorat
Rapport avec le stagiaire	Posture de formateur privilégiée	Posture d'accompagnateur d'aide au quotidien
Postures des tuteurs	Méthodologie d'analyse et cadre théorique disciplinaire	Déficit d'étayage théorique en général
Points forts de la formation	Centrés sur les capacités réflexives	Centrés sur les « trucs » qui marchent
Pratiques de la formation	Formatrices	Modélisantes
Type de tuteur	Rôle formateur	Rôle plus socialisateur avec l'équipe pédagogique dans l'établissement scolaire

Ainsi le TT serait davantage associé à un rôle de mentor (Baudrit 2011) qui accompagne le stagiaire au quotidien dans l'établissement dans les tâches courantes (la conduite de classe, la préparation des séquences pédagogiques, leur programmation, les pratiques enseignantes, etc.). La désignation des TT s'opère sur la base de leur expérience lorsque ceux-ci ne sont pas désignés d'office. Quant au TU, plutôt ancré dans une discipline et/ou la recherche, son

rôle d'accompagnement est plus limité. Lors d'une visite, il peut largement intervenir sur le plan disciplinaire mais ne comprendra pas tous les enjeux de l'activité s'il n'est pas également un spécialiste de l'analyse de la pratique enseignante. Cependant, en étant loin des préoccupations quotidiennes du stagiaire, le TU est peut-être plus à même à prendre de la distance en adoptant une attitude centrée sur des capacités réflexives sur la base de questionnements. Ces faits confortent la nécessité d'articuler les prescriptions différentes. Un cahier des charges fixe les attendus de la fonction du TU et insiste notamment sur le nécessaire dialogue entre tuteurs en présentiel et/ou à distance sur une plateforme techno-pédagogique.

2. Le cahier des charges du tutorat mixte

Le tutorat mixte est un dispositif qui accompagne le professeur-stagiaire sur l'année universitaire. Les tuteurs universitaires sont recrutés par le responsable disciplinaire des parcours de formation de l'ESPE. Chaque TU doit encadrer six étudiants-stagiaires (condition de faisabilité pour assurer le suivi de tous les stagiaires de l'ESPE sur l'académie de Lyon). Un crédit de quatre heures de service est alloué pour chaque suivi qui doit comporter entre autre deux visites obligatoires en établissement scolaire. Il est également souhaitable que le TT soit également présent le jour de la visite du TU. Un espace commun de dialogue/ travail sur l'ENT entre tuteurs peut être ouvert. Le tutorat mixte comprend six étapes :

- le positionnement sur l'outil de suivi de compétence par les tuteurs ;
- la première visite ;
- le projet de professionnalisation du stagiaire ;
- le temps de l'évaluation sur le terrain ;
- la confirmation ou l'évolution du projet de professionnalisation ;
- le temps des bilans des tuteurs : L'implication commune des tuteurs dans ce bilan se traduit par la production de documents utiles au directeur de l'ESPE et à l'inspection pour se prononcer sur la titularisation. Le TU et le TT valident conjointement l'exercice en situation professionnelle du stagiaire (UE alternance).

3. Méthodologie

Le pôle de professionnalisation rassemble dix axes de travail et plus de 200 personnels de l'éducation. Il fait travailler ensemble des personnels de statuts différents en confrontant leur identité professionnelle.

L'axe « analyse de situations professionnelles »¹⁷ a travaillé sur le scénario du tutorat mixte et l'axe « approche par compétences et évaluation »¹⁸ a travaillé sur l'outil de suivi de formation à partir du référentiel de compétences. Ces groupes sont composés d'enseignants du premier et second degré, de formateurs ESPE, de personnels de direction et d'inspecteurs. Ils ont participé à cinq réunions.

Des membres du groupe « analyse de situations professionnelles » ont collaboré à la formation des six cents TT sur l'académie de Lyon pour notamment leur expliquer les contenus de la formation du master MEEF. A partir de ces formations, un retour a été organisé pour faire la synthèse des représentations des TT pour organiser la visite avec le TU.

En complément de l'outil de suivi, un outil préalablement existant et utilisé par les TT et TU a été réintroduit dans le tutorat mixte pour les visites ponctuelles des TU en complément de l'outil de suivi.

Un espace de dialogue sur une plateforme techno-pédagogique « Spiral connect » permet aux TT et TU de partager les documents en rapports avec le tutorat.

4. Résultats

Les résultats sont présentés à travers le scénario du tutorat mixte qui est fédérateur de l'articulation des prescriptions. En effet, chacune des étapes met en relation triadique TT, TU et stagiaire et impose une collaboration. Les six étapes permettent un suivi sur l'année de stage. Elles génèrent la constitution d'outils communs dont le but est de révéler à chaque étape le développement professionnel du stagiaire.

¹⁷ Groupe piloté par le doyen des IEN, Patrick Luyat et un formateur de l'ESPE, Christian Michaud.

¹⁸ Groupe piloté par le doyen des IPR de l'académie de Lyon, Régis Dupré et un formateur de l'ESPE, Olivier Morin.

- **Étape 1 : le positionnement**

La grille d'évaluation des professeurs stagiaires¹⁹ a été déclinée en un référentiel de formation qui sert d'appui à l'auto-positionnement des étudiants stagiaires à l'entrée en formation. Ce référentiel de positionnement a été élaboré dans l'axe du pôle « approche par compétences et évaluation ». Il rend explicite le référentiel métier en s'appuyant sur des observables pour les deux tuteurs.

- *Cet outil a été conçu de manière à donner des repères explicites d'un développement professionnel progressif au regard des compétences liées aux métiers du professorat et de l'éducation. Afin d'appréhender ces compétences dans leur réalité pratique et sans dénaturer la référence réglementaire, seules les compétences mobilisables et observables dans le contexte professionnel d'un enseignant en formation initiale ont été retenues.*
- *Le regroupement des compétences autour des focales du métier d'enseignant (cf. figure 2) telles qu'elles ont été définies dans les textes officiels rend plus lisible la lecture de ce référentiel simplifié et permet de faciliter l'élaboration de points d'étape par le tuteur.*

¹⁹ Cette grille, définie dans le BO n°13 du 26 mars 2015, regroupe les compétences du référentiel métier en focales des compétences.

Figure 2 : exemple de regroupement de compétences autour des focales du métier

Focale du métier

(1 couleur par focale)

Compétences et composantes du référentiel retenues

Composante attendue en fin d'année de stage

Suffisamment acquis / Insuffisamment acquis

COMPÉTENCES RELATIVES A LA PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS EN LIEN AVEC LES RESPONSABILITÉS		
Connaissances, capacités et attitudes		
Composante de la compétence	Composante évaluée en fin d'année	Non observé
FAIRE PARTAGER LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la république : liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations 	<ul style="list-style-type: none"> Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations 	F <input type="checkbox"/>
INSCRIRE SON ACTION DANS LE CADRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU SE ET DANS LE CADRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'EPL		
<ul style="list-style-type: none"> Connaître les grands principes législatifs qui régissent le SE, le cadre réglementaire de l'école et de l'EPL, les droits et obligations du fonctionnaire et les statuts des professeurs ou CPE 	<ul style="list-style-type: none"> Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité 	F <input type="checkbox"/>

- Les repères de progressivité (niveau d'acquisition) permettent d'identifier plus particulièrement les savoirs théoriques et pratiques à acquérir durant l'année de stage.

- La présence des repères liés au positionnement institutionnel attendu facilite l'auto-positionnement du professeur stagiaire et le suivi du tuteur.

Cet outil est un outil formatif. La contractualisation avec le stagiaire permet, en amont des visites, de cibler conjointement les compétences qui seront observées et discutées afin de personnaliser au mieux les parcours.

La figure 3 complète la figure 2 en donnant le statut du niveau d'acquisition des compétences : non observé, insuffisamment acquis, niveau 1 et niveau 2. Ce statut correspond à l'indicateur de compétence observable par le stagiaire (S) et le tuteur (F). Un descripteur, voire plusieurs descripteurs viennent expliciter le niveau observé.

Figure 3 : extrait de l'outil de positionnement produit par l'axe du pôle « approche par compétences et évaluation »

Evaluation de la compétence
à cocher par le formateur (F) et/ou le Professeur Stagiaire (S)
-> Double clic avant la case

TE DES ELEMENTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL EC LES RESPONSABILITES ATTACHEES A SA FONCTION				
Non observé	Niveau d'acquisition			
	Insuffisamment Acquis		Niveau 1	Niveau 2
F <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel S <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression ou appelle une correction explicative	S <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Organise des débats argumentés
SE ET DANS LE CADRE REGLEMENTAIRE DE L'ECOLE				
F <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Respecte les obligations professionnelles	S <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux de l'institution scolaire

- **Étape 2 : la première visite**

Au premier trimestre, le TU et TT programment une visite commune si possible en favorisant la présence d'autres stagiaires. Une grande diversité de modalités de la visite a été émise par les tuteurs établissements laissant une grande liberté pédagogique entre tuteurs et stagiaires portant sur l'écrit de la visite, l'entretien post-visite. Cette liberté pédagogique dans la pratique, présentée dans le tableau 2, est l'expression des tuteurs de terrain sur leur représentation de la visite qui est formative.

Tableau 2 : synthèse académique des outils des tuteurs autour de la visite

ECRIT DE LA VISITE	MODALITES DE LA VISITE
Ecrit de visite réalisé par un visiteur	Visite en fond de classe centrée sur la classe Visite en fond de classe centrée sur le stagiaire
ENTRETIEN A L'ISSUE DE LA VISITE	MODALITES HORS VISITE
Partir d'une grille d'observation du tuteur dont les critères sont partagés	Visionnage et analyse d'une captation vidéo de la classe du stagiaire
A partir d'une grille d'observation co-écrite en amont selon les besoins ciblés	Préparation d'une séquence Groupe d'analyse de la pratique

Dans un contexte ordinaire de visite, le tuteur réalise l'écrit de la visite, utilise une grille d'observation en centrant la visite sur l'activité du stagiaire et des élèves. Certains faits marquants de ces visites observés par les tuteurs et en accord avec les stagiaires peuvent ensuite être utilisés dans le module d'analyse de pratique dans le cadre de la professionnalisation. Ils peuvent se traduire par des solutions à tester ou des questions qui restent en suspens.

Les TU sont davantage attachés au cadre du rapport de visite classique qu'ils utilisaient déjà avant la mise en place du tutorat mixte. L'utilisation de l'outil de suivi de compétences représente un travail chronophage et supplémentaire pour lequel ils n'ont pas été formés. Passer des faits observés à des compétences peut se révéler difficile car un fait peut se rapporter à plusieurs compétences de l'outil de suivi. Cependant ceux qui font l'effort d'adopter l'outil de suivi avec ou sans compte-rendu de visite, disent que le document est utilisable après un temps d'adaptation et l'ajout de commentaires pour justifier le positionnement. L'outil de suivi nécessite la reformulation du positionnement « insuffisant » qui s'inscrit difficilement dans le cadre formatif. En effet, les tuteurs peuvent éviter ce positionnement en préférant la colonne non observée.

- **Étape 3 : vers un projet de professionnalisation**

Le positionnement du stagiaire sur les compétences, les visites du TT, la première visite croisée du TU et TT, les premières séances d'analyse de pratique engagent le stagiaire à se mettre en projet sur les compétences à

travailler pour progresser dans le métier. Un contrat de formation peut être signé entre le stagiaire et les deux tuteurs dans un carnet de bord. Les axes de transformation du stagiaire sont à expliciter par les tuteurs en se donnant avec le stagiaire des pistes de travail à mettre en œuvre. La construction d'une prescription commune entre tuteurs donne plus de sens au travail que le stagiaire doit se fixer.

- **Étape 4 : le temps d'évaluation sur le terrain**

De nouvelles visites sont programmées sur le terrain en fonction des besoins des stagiaires. Elles relancent le projet de professionnalisation et orientent les objectifs de formation. Un rapport de visite peut formaliser ce temps en prenant en compte le contexte. Pour un professionnel de l'éducation, transformer tous les faits de l'activité de l'enseignant en données est un point de passage important pour le stagiaire et le tuteur. Les faits se rapportent aux items observables de l'outil de suivi de compétences. Pour le formé, il s'agit d'acquérir de nouvelles compétences à travers l'analyse de sa pratique et pour les tuteurs de confronter leurs propres pratiques à celles du formé. De plus, les feedbacks peuvent fournir des points d'appui au tuteur pour repenser la formation et donner des outils de guidage pour orienter l'action dans une conceptualisation pragmatique (Michaud 2014). L'outil de la visite comprend les points suivants : le contexte d'enseignement, la description, l'analyse des points observés en visite, les points positifs et à travailler (axes de transformation). Des groupes de besoin peuvent être créés pour des stagiaires repérés en difficulté. Dans le tutorat mixte, le TT et le TU doivent produire une évaluation commune de l'exercice du stagiaire en situation professionnelle, dont la visite en classe est un point important. L'évaluation des tuteurs nécessite de trouver un consensus dans le cadre d'un bilan commun.

Figure 4 : Le rapport de visite

Le compte rendu de visite

CONTEXTE DU STAGE ET CONDITIONS DANS LEQUEL IL SE DÉROULE

1.1 Le codage du contexte

Plutôt favorable Plutôt difficile Ordinaire

1.2 Explication du codage retenu

Description et analyse des contextes d'enseignement observés :

Autres observations éventuelles et bilan de la visite :

› _____

Les points positifs :

› _____

Les points à travailler (axes de transformation)

› _____

Signature :

- **Étape 5 : confirmation ou évolution du projet de professionnalisation**

Cette étape vient confirmer et infirmer les orientations prises. Les tuteurs doivent s'assurer que sont mises en place des phases de travail, des activités réflexives et de controverse, la production de ressources pédagogiques, et des échanges avec tuteurs et pairs, etc.

- **Étape 6 : le temps des bilans**

Il s'agit d'un point d'étape important sur ce qui a été acquis, ce qui doit être conforté, ce qui reste à acquérir et les progrès réalisés. Les TT et TU doivent faire état de l'expertise du stagiaire et attribuer une valeur à ce bilan de compétence qui peut être transformé en une note pour le master dans l'UE

d'alternance. L'équipe de formation à l'ESPE de Lyon²⁰ a adopté un document (cf. tableau 6) construit à partir de l'outil de suivi de compétence. Le passage des compétences validées à la note a fait l'objet d'une concertation avec les formateurs pour aboutir au consensus suivant :

- Note inférieure à 5 si trois compétences sont insuffisamment acquises
- Note entre 7 et 8 si une ou deux compétences insuffisamment acquise(s)
- Note égale à 10 si toutes les compétences sont acquises au niveau 1
- Note entre 12 et 16 si les compétences validées au niveau 2 sont comprises entre 1 et 4
- Note entre 18 et 20 si compétences validées au niveau 2 sont comprises entre 5 et 6

Cette matrice de passage des compétences à l'évaluation pour le master MEEF sera utilisée en mai 2016 et devrait permettre la mise en place d'une note commune entre les deux tuteurs.

²⁰ L'équipe de formation à l'ESPE comprend le Directeur, les directeurs adjoints, les responsables pédagogiques, les chargés de mission, les responsables des masters et Diplômes Universitaires.

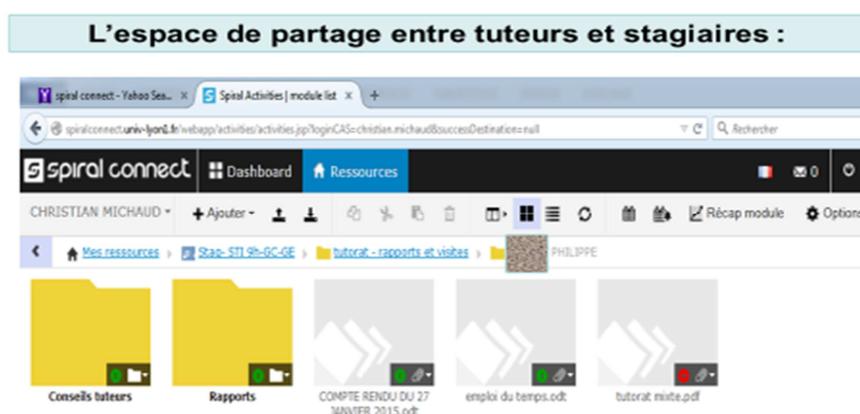
Tableau 3 : tableau bilan des compétences²¹ et outil d'évaluation du master MEEF

Focales des compétences mobilisables et observables dans le contexte professionnel d'un enseignant en formation initiale (cf. « Outil de suivi des professeurs stagiaires » du pôle de professionnalisation de l'académie de LYON)	Réf B.O n° 30 du 25 juillet 2013	Niveau d'acquisition		
		insuffisant	Niv.1	Niv. 2
1 - Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction	CC1, 2 et 6			
Bilan final <u>sans compensation possible</u> des différents champs de compétences				
La note est inférieure à 10 si au moins une focale de compétence est insuffisamment acquise		La note est égale à 10 si toutes les focales de compétences sont validées au niveau 1	La note est supérieure à 10 si toutes les focales de compétences sont validées au niveau 1 et certaines au niveau 2	
La note finale est inférieure à 5 si le nombre de focales de compétences insuffisamment acquises est égal ou supérieur à 3	La note finale est égale à 7 ou 8 si le nombre de focales de compétences insuffisamment acquises est de 1 ou 2		La note finale est comprise entre 12 et 16 si le nombre de focales de compétences validées au niveau 2 est compris entre 1 et 4	La note finale est comprise entre 18 et 20 si le nombre de focales de compétences validées au niveau 2 est de 5 ou 6

²¹ Le tableau présente uniquement la focale 1 de compétences pour ne pas alourdir le texte. En fait, il y en a 6 qui regroupent les 14 compétences communes et 5 professionnelles

L'utilisation d'un espace numérique de travail sur la plateforme techno-pédagogique « Spiral Connect », développée par l'université Claude Bernard Lyon1 depuis 2002, facilite le partage d'information et le suivi au long cours entre les tuteurs. Cet espace (cf. figure 5) comprend les conseils des tuteurs, les rapports, l'emploi du temps du stagiaire pour planifier les visites et le cahier des charges du tutorat mixte. Les droits peuvent être donnés au TT pour visualiser tous les contenus de formation du master quand ceux-ci sont implémentés sur la plateforme par les responsables d'UE.

Figure 5 : Espace de partage entre tuteurs et stagiaire sur l'ENT



Discussion conclusive

Après six mois d'expérimentation, de conception et de mise en place des outils, les perspectives sont prometteuses mais pas sans difficultés.

L'hypothèse selon laquelle, la mise en place des outils communs de suivi, d'évaluation contribue à une meilleure articulation de la formation prescrite avec la pratique sur le terrain est vérifiée. Cependant l'outil de suivi qui est au centre de cette articulation devra évoluer pour un usage plus aisé et une dimension formative améliorée.

Lorsque les tuteurs s'engagent conjointement, les différents statuts des acteurs conduisent à un croisement des regards s'appuyant sur des bases théoriques différentes, didactique professionnelle (expertise de la pratique de la classe) pour les TT et didactique liée à la discipline pour les TU. La mutualisation de ces

axes théoriques permet aux deux tuteurs de s'enrichir de la culture de l'autre tout en apportant au stagiaire ce double regard. La plus grande cohérence de ce double tutorat conduit les stagiaires à moins opposer la formation sur le terrain à celle proposée en classe. En effet, il n'était pas rare d'entendre un stagiaire dire « *avec mon tuteur, je fais comme ça et à l'ESPE les formateurs nous disent de faire autrement.* » La négociation du référentiel de certification en un référentiel de formation a impacté l'apprentissage des professeurs-stagiaires dans le sens où ils comprennent davantage ce que l'institution attend d'eux en termes de développement professionnel sur l'année de stage.

Le tutorat mixte rencontre des difficultés dans sa mise en œuvre. Du côté des TT, s'il existe une longue tradition de tutorat pour accompagner les stagiaires, il n'en est pas de même avec les TU. En effet, le suivi de six stagiaires sur l'année universitaire ne convient pas à certains TU. Ils prétendent ne pas avoir les compétences pour suivre les stagiaires dans la classe, d'autres se plaignent du caractère chronophage de la mission qui n'apporte aucune reconnaissance de l'université. Cela a conduit à une pénurie des TU cette année, phénomène déjà rencontré dans d'autres pays comme l'Australie. (Londasle & Ingvarson 2003, Murray). Si l'existence des outils facilite une culture commune du suivi, la pratique de ces outils peut se limiter aux deux visites obligatoires pour certains TU.

Au niveau des outils, ils sont nombreux. Le carnet de bord, voire le portfolio de développement professionnel (Michaud 2010) intégrant les six étapes précédentes permet de suivre l'étudiant sur l'année universitaire. Il se compose d'un dossier personnel de positionnement sur les compétences professionnelles, de grilles d'observation des visites, de fiches guide de bilans intermédiaires entre tuteurs et stagiaires. Tous ces documents peuvent être déposés dans un ENT et être consultés par les différents acteurs, autorisant une relation triadique entre tuteur de terrain, tuteur universitaire et stagiaire. Le tuteur de terrain peut prendre connaissance du contenu du master et le tuteur universitaire peut suivre la professionnalisation du stagiaire. Le double regard du tutorat mixte dans le filtre de l'ENT produit une plus grande transparence des objets de formation et/ ou d'évaluation.

Le chantier du tutorat mixte à l'ESPE de Lyon est en cours d'amélioration. Une formation commune des TT et TU est envisagée à la rentrée 2015. Cette formation pose des problèmes d'organisation de libérer les TT et TU en même temps. Enfin, le tutorat mixte dans une véritable alternance intégrée peut être favorisé en faisant participer les TT à la conception des maquettes de master MEEF, en faisant travailler les TT à l'ESPE (vrai pour certains PFA), en proposant

aux TU de faire des formations des stagiaires sur les terrains de stage, et en utilisant les outils de partage du numérique pour dialoguer entre les différents acteurs.

Références bibliographiques

Alin, C. (2010). *La Geste Formation*. Paris : L'Harmattan.

Barbier, J-M. (1996). Tutorat et fonction tutorale : quelques entrées d'analyse. *Recherche et Formation*, 22, 7-19.

Baudrit, A. (2011). *Mentorat et tutorat dans la formation des enseignants*. Bruxelles : De Boeck.

Bedin, V. & Jorro, A. (2007). L'évaluation - conseil en éducation et formation. *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation*, 18.

Bourdoncle, R., Feneyrou, R. & Hédoux J. (2000). *La différenciation des tuteurs : rôle formateur et rôle socialisateur*. Actes du 3^e congrès international de Recherche en Education et Formation (Cédérom). Bordeaux : AECES et Université Victor Segalen Bordeaux 2.

Chaliès, S., Cartaud, S., Escalié, G. & Durand, M. (2009). Note de synthèse - D'une utilité discutée à une utilité éprouvée du tutorat en formation initiale des enseignants : la nécessité d'une formation des tuteurs. *Recherche et Formation*, 61, 85-129.

Escalié, S. & Chaliès, S. (2013). Analyse de l'activité de formateurs d'enseignants novices en situation de formation au travail : entre faire apprendre et aider à se développer, Congrès AREF 2013, Montpellier.

Lave, J. & Wenger, E. (1991). *Situated Learning Legitimate peripheral participation*. New York: Cambridge University Press.

Londasle, M. & Ingvarson, L. (2003). Initiatives to address teacher shortage. ACER Policy Briefs.
<http://www.acer.edu.au/publications/policybriefs/policybriefs5.pdf>

Malglaive, G. (1994). Alternance et compétences. *Cahiers pédagogiques*, 320, 26-28.

Michaud, C. (2014). *Place et rôle de la conception dans l'activité de formateur en analyse de pratiques*. Didactique professionnelle - Troisième colloque international Conception et formation. RPDP, Caen 28 et 29 octobre.

Michaud, C. (2013). Formation au portfolio dans un ENT : analyse de l'activité dans le dispositif hybride et effets sur l'apprentissage. *Distances et Médiation des Savoirs*, 2. DOI : 10.3166/ds.4.469-496. <http://dms.revues.org/303>

Michaud, C. (2010). *Le portfolio : un en(je)-u de formation et de développement professionnel*. Thèse de doctorat, Université Claude Bernard Lyon1, Lyon.

Roegiers, X. (2011). *Curricula et apprentissages au primaire et au secondaire : La pédagogie de l'intégration comme cadre de la réflexion*. Bruxelles : De Boeck.

Vanhulle, S. (2005). L'écriture réflexive en formation comme une inlassable transformation de soi. In J. Treignier, B. Daunay (éd.), *Les pratiques langagières en formation initiale et continue* (pp. 13-31). Paris : INRP.

À propos de l'auteur

Christian Michaud est Ingénieur-PRAG-docteur qualifié en section 70 à l'ESPE de l'académie de Lyon (Université Claude Bernard Lyon1) (laboratoire CRIS EA 647, Lyon1, domaine d'étude : analyse de pratique, conception et évaluation des organisations)

Courriel : christian.michaud@univ-lyon1.fr

Toile: <http://spiralconnect.univ-lyon1.fr/spiral-files/download?mode=inline&data=4581876>

Pour citer cet article

Michaud, C. (2016). Tutorat mixte : professionnalisation et conception des outils. In B. Marin & D. Berger (dir.), *Recherches en éducation, recherches sur la professionnalisation : consensus et dissensus. Le Printemps de la recherche en ESPE 2015* (pp. 123-141). Paris : Réseau national des ESPE.